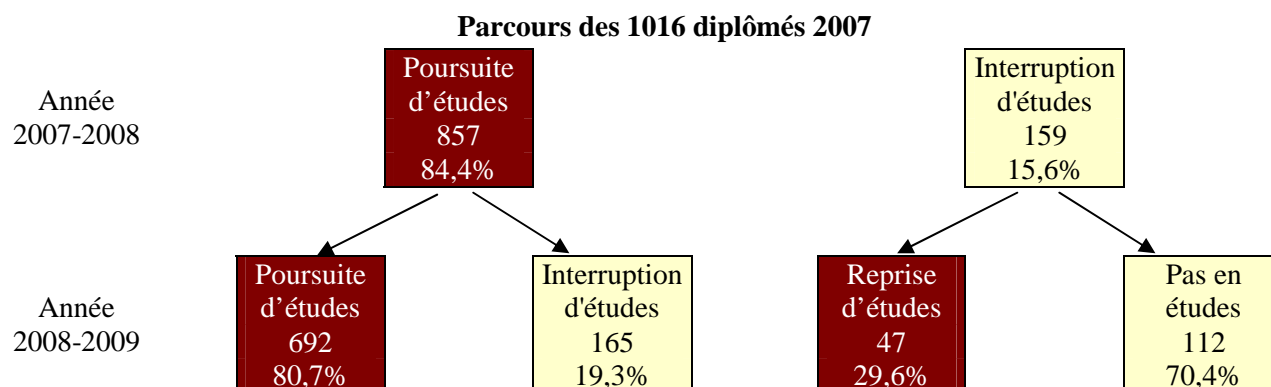


## Très forte poursuite d'études après une licence

Bien que les étudiants soient nombreux, après l'obtention d'une licence, à poursuivre leurs études, seulement la moitié des diplômés s'inscrivent en master. Si plus de la moitié des licenciés de l'UPE-MLV, poursuivent leurs études dans un autre établissement, ce n'est le cas que d'un quart des inscrits en master.

### 84 % des diplômés de licence poursuivent leurs études

Après l'obtention d'une licence générale à l'UPE-MLV, 84 % des 1 016 diplômés 2007 ont poursuivi leurs études. Parmi eux, un peu plus de la moitié (52 %) ont quitté notre université pour rejoindre un autre établissement. 16 % des diplômés ont arrêté leurs études (une seule année pour 30 % d'entre eux).



Source : Enquête « Diplômés de licence 2007 », Apogée, 2009

### Méthodologie

Cette étude s'intéresse au parcours des étudiants ayant obtenu un licence générale à l'UPE-MLV en 2007 (c'est-à-dire à l'issue de l'année universitaire 2006-2007) : quels choix d'orientation ont-ils fait ? Vie active ou poursuite d'études ? Tous les diplômés de licence générale sont concernés ; toutefois, les étudiants ayant obtenu leur licence dans le cadre d'un programme d'échange ont été retirés de l'analyse.

Afin de retracer le parcours les deux années suivant l'obtention de la licence, les 1 016 diplômés ont été classés en 2 groupes :

- les étudiants s'étant réinscrits deux années consécutives à l'UPE-MLV après l'obtention de leur licence (349 étudiants). Pour ceux-ci, les parcours d'études ont été reconstruits à partir des données pédagogiques contenues dans Apogée, base de données interne à l'UPE-MLV.
- Les étudiants ayant quitté l'UPE-MLV immédiatement après l'obtention de leur licence (594 diplômés) et ceux partis une année plus tard (73 diplômés). Ces 667 diplômés ont été joints par téléphone en avril-mai 2009, de manière exhaustive, afin de leur soumettre un questionnaire. Le taux de réponse à l'enquête s'élève à 85 %. Les données recueillies ont été complétées avec les variables socio-démographiques contenues dans Apogée.

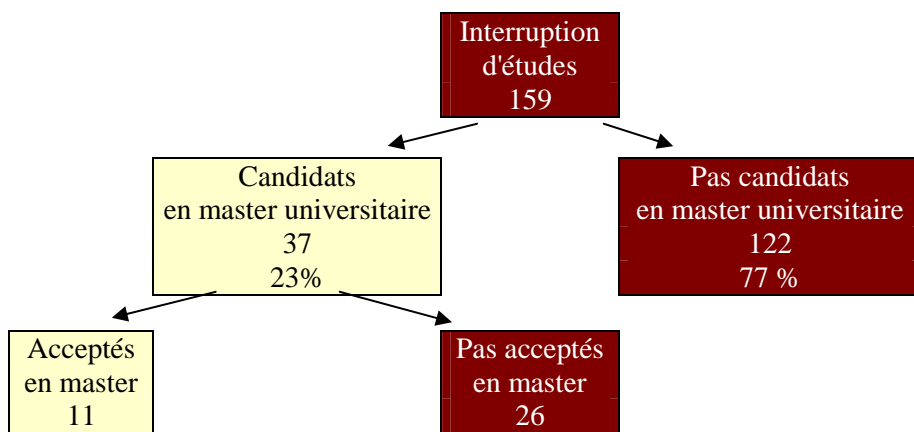
Au total, le parcours de 90 % des diplômés de licence a pu être retracé. Toutefois, afin de ne pas surestimer les poursuites d'études, les statistiques ont été redressées.

Les étudiants ayant interrompu leurs études immédiatement après leur licence se distinguent par leur parcours dans le secondaire : les bacheliers non généraux (technologiques ou professionnels) ont plus souvent interrompu leurs études (25 % contre 14 % des bacheliers généraux), de même les étudiants ayant obtenu leur bac avec retard (20 % contre 13 % des bacheliers « à l'heure »), et les bacheliers sans mention (18 % contre 11 % des bacheliers avec mention). Finalement, un bachelier non général, sans mention ayant obtenu son bac en retard interrompt 3 fois plus souvent ses études qu'un bachelier général sans retard, primé d'une mention (37,5 % contre 11,4 %).

De plus, les bacheliers ayant interrompu leurs études ont mis, en moyenne, un peu plus de temps pour obtenir leur licence (4,5 ans contre 3,8 ans).

Ces éléments laissent penser que les étudiants ayant interrompu leurs études connaissent une certaine lassitude ou un découragement. Toutefois, il est difficile de tirer des conclusions sans informations sur le projet d'études et/ou le projet professionnel de ces étudiants. Toujours est-il que peu d'entre eux avaient postuler à des master universitaires (23 % contre 36 % des étudiants poursuivant leurs études en dehors de l'UPE-MLV). Si près de 7 étudiants ayant postulé en master sur 10 ont été refusés, il n'est pas certain que ces derniers auraient poursuivi leurs études si leur candidature avait été acceptée. En effet, parmi les étudiants ayant interrompu leurs études, 7 % auraient pu poursuivre en master (11 sur 159).

### Interruption d'études et candidature en master

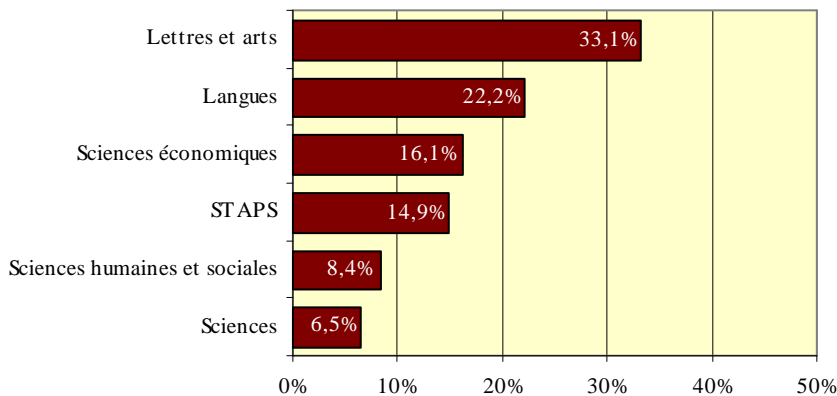


Source : Enquête «Diplômés de licence 2007», 2009

### Interruption des études plus fréquentes en lettres et arts et en langues

Les étudiants ayant interrompu leurs études sont plus nombreux proportionnellement en lettres et arts (33 %) et en langues (22 %). A l'inverse, en sciences et en sciences humaines et sociales, les étudiants interrompant leurs études sont relativement rares (6 % et 8 %). Si en lettres et arts, les étudiants des licences arts et technologies poursuivent beaucoup moins fréquemment leurs études que les étudiants de lettres modernes (60 % contre 87 %), en langues, les étudiants de LEA et de LLCE ne se différencient pas du point de vue de l'interruption des études.

### Interruption d'études selon la discipline



Source : Enquête "Diplômés de licence 2007", Apogée, 2009

## 58 % des étudiants poursuivent en master

A l'issue de leur licence, la poursuite d'études en master est majoritaire :

- ✓ 58 % des étudiants se sont inscrits en master universitaire
- ✓ 22 % ont préparé les concours de l'enseignement (CRPE, CAPES, ...). Le concours de professeur des écoles a largement la faveur de ces étudiants (70 %).
- ✓ 8 % des étudiants sont inscrits dans un cursus d'ingénieur ; toutefois, la plupart d'entre eux (89 %) étaient déjà engagés dans ce type de cursus pendant la licence. Tous les étudiants qui intègrent un cursus ingénieur après la licence commencent le cursus en première année (c'est-à-dire à bac + 3).
- ✓ 5 % des étudiants préparent un diplôme de commerce, gestion ou management. La plupart d'entre eux sont issus de la licence sciences économiques (6 sur 10) et près du quart de la licence STAPS – Management du sport.
- ✓ Enfin, 8 % sont inscrits dans d'autres types de formation, dont un tiers dans des formations universitaires (licence, licence professionnelle, DU...). Peu d'étudiants sont inscrits au niveau d'études auquel ils pourraient prétendre : 38 % sont inscrits en bac + 3, 26 % sont inscrits à bac + 1 ou bac + 2 et 18 % sont inscrits dans des formations de niveau bac ou inférieur au bac.

## Poursuite d'études après la licence

	Etudes suivies en 2007-2008		Dont UPE-MLV	
	effectifs	%	effectifs	%
Master universitaire	496*	57,9	376	75,8
Préparation aux concours de l'enseignement	188	21,9	28	14,9
Diplôme d'ingénieur	72	8,4	4	5,6
Diplôme de commerce, gestion, management	42	4,9	0	0,0
Autre	68	7,9	10	14,7
<b>Etudiants en poursuites d'études</b>	<b>857</b>	<b>101,1**</b>	<b>410</b>	<b>47,8</b>

\* Note de lecture : après une licence générale, 496 étudiants (soit 57,9 % des diplômés) se sont inscrits en master universitaire, dont 376 (75,8 %) à l'UPE-MLV.

\*\* total supérieur à 100 en raison des doubles cursus.

Sources : Enquête « devenir des licence générale 2007 », Apogée, 2009

Parmi les étudiants inscrits dans une formation en 2007-2008, moins de la moitié (48 %) suivent une formation à l'UPE-MLV. Toutefois, les trois quarts des étudiants inscrits en master sont restés à l'UPE-MLV. De même, 85 % des étudiants préparant le CAPES ou le CAPEPS se forment à l'UPE-MLV. Les étudiants engagés dans d'autres formations universitaire sont un peu moins de la moitié à être restés dans notre université. Cela laisse à penser que, lorsque la carte des formations le permet, les étudiants qui en ont la possibilité préfèrent rester à l'UPE-MLV. Ceci est relativement conforme aux vœux que ces étudiants exprimaient l'an dernier dans une enquête sur leur projet d'orientation : 58 % envisageaient de poursuivre en master dont 73 % à l'UPE-MLV (Cf Ofipe résultats n°93 « S'orienter après une licence »).

Les étudiants ayant quitté l'UPE-MLV sont majoritairement restés en Ile-de-France (92 %), en particulier, un tiers d'entre eux étudient à Paris.

### *Le master n'est pas forcément une suite logique de la licence*

Les étudiants n'étant pas inscrits en master ont très peu postulé dans ce type de formation (12 %). De plus, parmi les 30 ayant fait acte de candidature, 24 étaient retenus. Néanmoins, les étudiants en école de commerce et ceux inscrits dans des formations « autre » se démarquent. Un quart des premiers avaient postulé en master, sans doute par mesure de sécurité, ce type d'établissement étant réputé très sélectif. De même, 29 % des seconds avaient postulé en master. Les candidatures de ces derniers étaient un peu plus fréquemment refusées (11 sur 17).

En conclusion, les étudiants qui n'ont pas intégré un master universitaire, qu'ils soient inscrits dans une formation ou qu'ils aient interrompu leurs études, l'ont fait pour la grande majorité de manière délibérée : 84 % n'ont pas postulé en master et parmi ceux ayant proposé leur candidature, quasiment la moitié avaient reçu un avis favorable. Au final, seuls **9 % n'ont pas intégré de master faute d'avoir été retenus**, encore qu'il n'est pas certain qu'ils auraient pris cette orientation en fin de compte s'ils avaient été acceptés.

### *Comment alimenter les masters de l'UPE-MLV ?*

A l'issue de la licence, près d'un quart (24 %) des étudiants ayant opté pour un master ont quitté l'UPE-MLV. Ce taux de départ varie selon les disciplines dont sont issus les étudiants et s'échelonne de 12 % en STAPS à 34 % en sciences économiques. Le départ est grandement influencé par la carte de formation. En effet, l'UPE-MLV ne propose pas de master dans la continuité de la licence histoire des arts ; par conséquent, quasiment tous les étudiants poursuivant en master ont rejoint un autre établissement. A l'inverse, la quasi totalité des étudiants issus de licences relevant d'anciens IUP (92 %) trouvent à l'UPE-MLV des masters dans le prolongement de leur 1<sup>er</sup> cycle.

Or, entre les promotion 2005 et 2007, le nombre de diplômés de licence a baissé de 22 % alors que dans le même temps, les taux de départ après la licence a augmenté de plus de 6 points. Au final, le nombre de diplômés de licence entrant en 1<sup>ère</sup> année de master à l'UPE-MLV a diminué de 35 %. Les flux extérieurs d'entrants en M1, même s'ils sont croissant (+12 %), ne parviennent pas à enrayer la baisse des effectifs entrants en M1 (-14 %).

Dans la mesure où les changements d'établissement entre la 1<sup>ère</sup> année et la 2<sup>ème</sup> année de master sont marginaux (7 % des diplômés de licence ont changé d'établissement entre le M1 et le M2), les solutions pour maintenir les effectifs de master sont rares. Dans la mesure où 70 % des diplômés de licence se sont tournés vers un master professionnel et 11 % vers un master à orientation recherche et professionnelle, une piste serait d'adapter l'offre de formation en master. Une autre pourrait être d'attirer des publics variés : plus d'apprentis, plus de formation continue, plus d'étudiants étrangers... La réponse ne peut être que politique.

## *Des choix d'orientation influencés par la licence obtenue*

Fort logiquement, les orientations prises par les étudiants sont fortement différenciées selon la licence d'origine, d'une part parce que les étudiants ayant pour projet professionnel de devenir enseignant ont opté pour les licences les préparant au mieux aux concours et d'autre part parce que les projets s'affinent au fur et à mesure de l'avancée en études et qu'ils se dessinent en fonction de choix antérieurs. Ainsi, les licences<sup>1</sup> peuvent être classées en 4 groupes :

✓ Les licences conduisant essentiellement aux concours de l'enseignement (88 %) : les licences STPI parcours pluridisciplinaire, technologie et techniques industrielles, licence dont la vocation est de préparer à ces concours.

✓ Les licences dont la poursuite d'études logique est le master (91 %) : les licence de sciences (hormis les 3 parcours STPI cités ci-dessus), les licences de la mention ingénierie de l'information et management des services

✓ Les licences menant aussi bien à une poursuite en master (46 %) qu'à des préparations aux concours de l'enseignement (45 %) : les licences d'histoire, sociologie, langues littératures et civilisations étrangères (LLCE), lettres, STAPS parcours éducation et motricité.

✓ Les licences menant majoritairement aux masters (66 %), mais également à d'autres types de poursuite d'études de manière non négligeable : la licence de sciences économiques et de gestion et celle de STAPS – Management du sport (dont 26 % des étudiants sont inscrits en école de commerce), les licences d'arts et technologies et de LEA.

### *Les concours de l'enseignement*

**CAPES** : certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement du second degré (public ou privé sous contrat).

**CAPEPS** : certificat d'aptitude au professorat d'éducation physique et sportive dans les établissements publics ou privés sous contrat.

**CAPET** : certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement technique (public ou privé sous contrat).

**CAPLP** : certificat d'aptitude au professorat de lycées professionnels (public ou privé sous contrat).

**CAPE** : certificat d'aptitude au professorat des écoles

**Concours du premier degré** : il s'agit des concours de professeur des écoles (CAPE) et des spécialisations des professeurs des écoles titulaires (CAPSAIS, psychologues scolaires) affectés dans des établissements publics ou s'y destinant. Ces concours sont organisés par académie.

**Concours du second degré** : il s'agit des concours nécessaires à l'enseignement dans les collèges et les lycées généraux, techniques ou professionnels, publics ou privés sous contrat (CAPES, CAPEPS, CAPET, CAPLP), du concours de conseiller principal d'éducation (CPE) et de l'agrégation. Ces concours sont organisés au niveau national.

**Concours externes** : concours ouverts aux candidats possédant une licence ou un diplôme correspondant à 3 années au moins d'études post-secondaires.

## **85 % valident leur année de formation, 48 % obtiennent un concours**

À l'issue de l'année 2007-2008, 85 % des étudiants valident leur année : 83 % des étudiants inscrits en 1<sup>ère</sup> année de master, 97 % des étudiants inscrits en diplôme d'ingénieur ou de commerce, 83 % des étudiants inscrits dans d'autres types de formation.

Un peu moins de la moitié (48 %)<sup>2</sup> des étudiants s'étant présentés à un concours de la fonction publique ont été recrutés (soit 90 personnes sur 187). Dans le détail, 49 % des étudiants présentant le CRPE ont été admis. Ce taux de réussite est supérieur à la réussite nationale (20,7 %) et à la réussite dans l'académie de Créteil (33,6 %). 47 % (17 personnes sur 37) des étudiants présentant un concours de l'enseignement secondaire ont réussi leurs concours ; le taux de réussite est nettement plus faible au CAPES ou CAPEPS (2 admis sur 13 présents au concours) qu'au CAPLP ou CAPET (15 admis sur 24). Toutefois, au regard de la faiblesse des effectifs présents aux différents concours du secondaire, il est difficile de conclure à une plus forte réussite de nos étudiants qu'au niveau national (16 %).

Enfin, seul 1 étudiant a réussi un concours administratif de catégorie A (sur 7 présentés) et 4 personnes (parmi 9 présentés) ont été admis à un concours administratif de catégorie B.

<sup>1</sup> Les étudiants engagés en parcours d'ingénieurs durant la licence ont été retirés de l'analyse.

<sup>2</sup> Les taux de réussite sont surestimés dans la mesure où les étudiants poursuivant leurs études à l'UPE-MLV deux années consécutives ont pu se présenter aux concours de la fonction publique ; puisqu'ils n'ont pas été enquêtés, on ne connaît ni leurs effectifs, ni leurs résultats.

## Réussite aux concours de la fonction publique

	Présents	Admis	Taux de réussite (%)	Taux de réussite nationale (%)
CRPE	138	68	49	20,7
CAPES / CAPEPS	13	2	15	17,1
CAPET	6	4	67	12,0
CAPLP	18	11	61	13,1
<i>Total enseignement secondaire</i>	<i>37</i>	<i>17</i>	<i>47</i>	<i>16,0</i>
Autres concours de catégorie A	7	1	14	-
Autres concours de catégorie B	9	5	56	-

Sources : Enquête « devenir des licence générale 2007 », 2009  
MEN, DEPP, 2008 et 2009

### La situation en 2008-2009 est influencée par les orientations prises en 2007-2008

En 2008-2009, 73 % des diplômés 2007 sont en formation et 27 % sont sur le marché du travail. Marginalement, 5 personnes sont inactives.

Dans le détail, parmi les étudiants en études, 81 % des étudiants poursuivent leur formation depuis 2 ans. Les étudiants ayant validé leur année d'études poursuivent quasi unanimement leurs études (95 %), peu d'entre eux se réorientent (6 %). Si les étudiants n'ayant pas validé leur année de formation se réinscrivent majoritairement (72 %), c'est essentiellement pour redoubler (72 %).

### Poursuite d'études et résultats à l'issue de l'année de formation en 2007-2008

	Taux de poursuite d'études en 2008-2009 (%)
Année de formation validée	94,7
Année de formation non validée	72,0
Admis à un concours	1,0
Pas admis à un concours	69,0

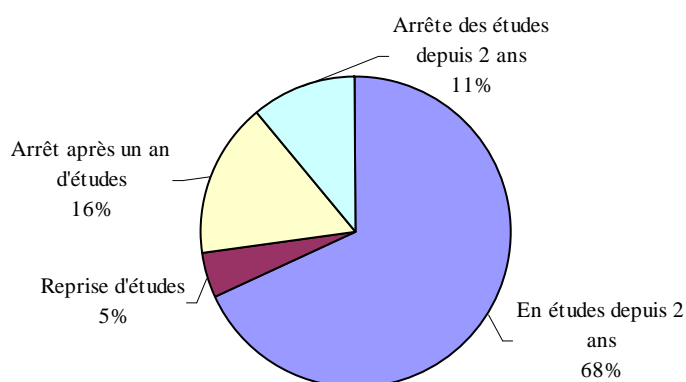
Sources : Enquête « devenir des licence générale 2007 », 2009

Logiquement, les étudiants admis à un concours de la fonction publique interrompent leurs études pour prendre leur poste, alors que 69 % des non admis se réinscrivent dans une formation, majoritairement (72 %) pour préparer à nouveau un concours de la fonction publique.

Les étudiants en reprise d'études sont peu nombreux (5 % des diplômés de licence). Ils représentent néanmoins 19 % des étudiants 2008-2009 et 30 % des étudiants ayant interrompu leurs études l'année qui suit la licence. Un quart d'entre eux se sont inscrits en master universitaire, 21 % préparent un concours de l'enseignement, 15 % sont inscrits en école de commerce, 10 % préparent une licence professionnelle...

Les étudiants sur le marché du travail le sont depuis l'obtention de la licence pour 40 % d'entre eux et 60 % le sont après une année de formation. La moitié de ces derniers ont réussi un concours de la fonction publique.

### Bilan du parcours 18 mois après la licence



Source : Enquête « Diplômés de licence 2007 », Apogée, 2009

### 89 % des diplômés sont en emploi

Dix-huit mois après l'obtention de leur licence, 89 % des actifs sont en emplois. Le taux de chômage s'élève ainsi à 11 %, taux qui ne diffère pas significativement de celui des diplômés de licence professionnelle en 2007 (9 %). La plupart (un peu plus des trois quarts) des diplômés en recherche d'emploi au moment de l'enquête ont occupé au moins un emploi ; en moyenne, ils sont en recherche d'emploi depuis 5 mois.

Parmi les diplômés en emploi dix-huit mois après l'obtention de leur licence, 71 % occupent des emplois stables : 34 % ont signé des CDI et 37 % sont fonctionnaires. Un peu plus du quart (26 %) sont sur des postes non stables (CDD, intérim, vacations horaires...). Parmi ces derniers, 38 % occupent des emplois très précaires (CDD de 6 mois ou moins, intérim, ...). Au total, les diplômés en situation de précarité représentent 10 % des salariés. 3 % des diplômés ne sont pas salariés : ils sont indépendants ou free lance. De plus, 18 % des salariés travaillent à temps partiel ; ils effectuent en



moyenne un peu plus d'un mi temps. Les salariés ayant signé des contrats non stables sont plus fréquemment à temps partiels que ceux occupant des contrats stables (46 % contre 8 %).

La grande majorité des fonctionnaires sont devenus enseignants. Les autres diplômés, les non fonctionnaires, occupent des postes relevant de la catégorie des professions intermédiaires<sup>3</sup> (51 %) et 10 % occupent des postes de cadre et profession intellectuelle supérieure. Toutefois, un tiers sont employés ou ouvriers, soit des emplois où une licence est nullement nécessaire. D'ailleurs, et fort logiquement, ces derniers estiment beaucoup moins fréquemment que les professions intermédiaires et les cadres que leur licence a joué un rôle important ou très important pour obtenir leur emploi (40 % contre 56 %). En revanche, les enseignants sont particulièrement satisfaits : 84 % reconnaissent le rôle de leur licence dans leur recrutement.

De plus, une part non négligeable des diplômés ont conservé l'emploi qu'ils occupaient avant la licence (6 % des actifs en emplois, 9 % des non fonctionnaires).

Ainsi, au regard de la réussite au concours de l'enseignement d'une part et de la satisfaction des diplômés devenus enseignants fonctionnaires d'autre part, on peut conclure que la licence prépare bien les étudiants se destinant à l'enseignement.

En revanche, le constat est moins bon pour les autres diplômés ayant opté pour la vie active : d'une part, les indicateurs d'insertion professionnelle sont nettement moins favorables que ceux des diplômés de licence professionnelle la même année et d'autre part, les indicateurs de l'emploi semblent se dégrader par rapport à ceux de la promotion de licence 2006. Il est vrai aussi que le marché du travail en mai 2009 est moins favorable que l'année précédente. Toutefois, la part des employés/ouvriers ayant progressé (passant de un quart à un tiers) et le taux de chômage ayant baissé (de 2 points), il n'est pas improbable que, dans un contexte de morosité économique, les diplômés 2007 aient préféré des emplois moins qualifiés.

#### Insertion professionnelle des diplômés de licence générale et de licence professionnelle

	Diplômés de licence		Diplômés de licence
	Sans les enseignants fonctionnaires		professionnelle*
	2006	2007	2007
Effectifs vie active	215	191	555
Taux de chômage (%)	18,4	16,4	9,2
<b>Parmi les diplômés en emploi</b>			
Emploi stable (%)	56,5	55,9	80,8
Salaire moyen net** (euros)	1467	1453	1711
Temps plein (%)	80,9	73,7	96,6
PCS : Profession intermédiaire (%)	64,1	55,0	64,9
Cadre et professions intellectuelles sup. (%)	9,3	10,7	19,6

\* Sans étudiants inscrits en parallèle en formation de cadre de santé

\*\* Pour les salariés à temps plein. Les primes que les salariés peuvent percevoir ont été mensualisées.

Sources : Enquête « devenir des licence générale 2007 », 2009

Enquête « Insertion des licences professionnelles 2007 », 2009

#### **Pour aller plus loin**

##### **FABRE Edouard, FRYDEL Yves**

*Deux titulaires d'une licence sur trois poursuivent en master en 2005.*

DEPP, Note d'information, 07.30, juin 2007.

##### **MARLAT Diane**

*Concours de recrutement de professeurs des écoles. Session 2007*

DEPP, Note d'information, 09.12, mai 2009.

##### **OFIPE résultats**

*S'orienter après une licence*

Université Paris-Est Marne-la-Vallée, OFIPE, n°93, octobre 2008.

##### **VALETTE Catherine**

*Les concours de recrutements des personnels enseignants du second degré public. Session 2007*

DEPP, Note d'information, 08.21, juin 2008.

<sup>3</sup> Selon la nomenclature des Professions et Catégories Sociales (PCS) de l'INSEE.